

## Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

---

**Séance no 32                    lundi 14 juin 2010, 9h00, salle 108 du Château**

---

### Présent-e-s

Mmes	Nadine Richon (vice-présidente) Magdalena Burba Silvia Mancini
MM	Hugues Poltier (président) Emmanuel Fernandes Micha Hersch Pierre Goloubinoff Christophe Mager Patrick Michaux

### Excusé-e-s

Mme	Patrizia Ponti
MM	André M. Kuhn Raphaël Célis

---

### Ordre du jour

- 1) Bienvenue
  - 2) Lecture et approbation du pv de la séance du 3 mai 2010
  - 3) Communications du président
  - 4) Rencontre avec la Direction, 19 mai 2010 : retour & dossiers à suivre
    - a) «facilitateur» pour nouveaux arrivés
    - b) Évolution des carrières au sein de l'Uni : p.ex. de prof. associé à PO
    - c) Utilisation de charges de cours comme forme d'emploi précaire
    - d) L'accès à l'honorariat par les membres du corps enseignant non professeur ; création d'un statut de retraité de l'Unil
    - e) PAT : utilité des entretiens d'évaluation
    - f) Autres
  - 5) Chargés de cours : examen du document délivré par la direction. Problèmes, questions à soulever auprès de la direction
  - 6) Nouvelles des autres commissions
    - a) Égalité
    - b) Restauration
    - c) Sports : Echanges de vues avec M. Péclard (vient vers 10h15)
    - d) Mobilité Unil-Epfl
  - 7) Echange de vues sur les grandes lignes stratégiques de l'action de la commission ; Objets d'action ? Constitution de groupes de travail ?
  - 8) Divers et propositions individuelles
-

**1) Bienvenue**

M. Hugues Poltier, Président, souhaite la bienvenue à tous

**2) Lecture et approbation du pv de la séance du 8 mars 2010**

Le procès-verbal du 3 mai 2010 est adopté.

**3) Communications du président**

M. Poltier indique qu'il a rencontré Mme Serres et M. Dépraz récemment et qu'ils ont rediscuté la question des entretiens d'appréciation (uniformisation, formation des personnes, banalisation de l'accompagnement et meilleure diffusion de l'information). A cette occasion, M. Poltier a insisté sur le fait qu'il était important que la chose soit suivie.

**4) Rencontre avec la Direction : retour & dossiers à suivre**

a) «facilitateur» pour nouveaux arrivés :

Le rectorat a fait part des limites de son pouvoir en matière de logement. La CoPers estime nécessaire d'insister sur l'importance de mettre en place une structure offrant des possibilités de logements pour les professeurs arrivant à Lausanne.

La CoPers a eu le sentiment que la séance avec la Direction n'avait pas été très utile, cette dernière n'étant pas orientée vers un vrai dialogue.

Elle soulève également la difficulté à entrer dans un vrai débat en raison d'un manque d'information. Par conséquent, elle suggère d'établir un inventaire des questions sans réponse et de demander des chiffres à la Direction (par exemple sur les professeurs associés à temps partiel).

La CoPers devra insister pour obtenir une vision stratégique à long terme, par exemple en matière de logement.

La CoPers décide de demander à la Direction une étude sur les infrastructures existant en matière d'accueil, par rapport aux autres universités suisses par exemple.

b) Évolution des carrières au sein de l'Université :

La CoPers décide de demander des chiffres à la Direction et d'insister sur les cas existants.

c) Utilisation de charges de cours comme forme d'emploi précaire

M. Kuhn signale une erreur sur le nombre de chargés de cours en faculté de Droit figurant dans le tableau établi par les RH et remis aux membres par M. Poltier.

M. Fernandes indique qu'il se peut qu'il y ait une année académique de décalage, le document n'est pas clair.

M. Poltier soulève le problème des contrats qui s'éternisent et pense qu'il serait intéressant d'en connaître les raisons et d'identifier les éventuels problèmes.

M. Mager précise qu'il serait important aussi de savoir si c'est le même cours qui est donné à chaque fois.

M. Poltier propose que chacun regarde pour sa faculté si des situations manquent dans le tableau.

La CoPers informera les RH que le tableau ne répond pas à toutes les questions et qu'elle envisage de contacter des chargés de cours pour une meilleure appréciation de la situation, en garantissant l'anonymat complet et une confidentialité absolue.

La CoPers demandera aux RH un document plus clair et leur dira que cette situation est problématique. La Direction sera priée d'éclaircir les points qui ont retenu l'attention.

d) L'accès à l'honorariat par les membres du corps enseignant non professeur  
La réponse de la Direction n'était pas très claire ou plutôt orientée vers une réponse négative. Il semble néanmoins qu'elle réfléchisse à un statut pour les non enseignants.

La CoPers décide de demander aux RH un tableau des droits et prérogatives associés au statut des membres honoraires et décrivant toutes les situations, ainsi que les conditions d'usage des installations du service des sports.

e) PAT: utilité des entretiens d'évaluation  
Une discussion nourrie au sujet des entretiens d'évaluation débouche sur la décision de la CoPers de demander aux RH d'effectuer un sondage auprès du personnel de l'Unil et d'écrire aux décanats en insistant sur la nécessité de formation des personnes qui doivent conduire l'appréciation.

f) *autres.*  
N/A

#### 5) **Chargés de cours**

Ce point a été traité sous point c) .

#### 6) **Nouvelles des autres commissions**

- a) Égalité: en attente
- b) Restauration : M. Fernandes indique que la dernière séance a été houleuse en raison de la décision de la Direction d'obliger le personnel d'utiliser la campus card comme moyen de paiement. M. Fernandes s'est mis dans un groupe de travail pour promouvoir l'utilisation de la campus card. Il précise que la directive existe déjà, mais que le restaurateur accepte encore les paiements cash. Il soulève également le problème du chargement des cartes qui devrait être informatisé et amélioré.
- c) Sports : M. Péclard, membre de la commission des sports, est invité à 10h15.  
M. Poltier lui souhaite la bienvenue et chacun se présente brièvement.  
M. Péclard indique qu'il n'est membre que depuis une année, qu'il a pris part aux discussions relatives au budget et aux comptes, mais qu'il n'a pas d'informations particulières quant au personnel. Il propose que la CoPers demande un entretien avec Ph. Curtet, responsable administratif des sports pour avoir des informations plus précises.
- d) Mobilité Unil-EPFL :  
M. Mager indique qu'il n'y a rien de nouveau à signaler

#### 7) **Echange de vues sur les grandes lignes stratégiques de l'action de la commission ; Objets d'action ? Constitution de groupes de travail ?**

Reporté.

## 8) Divers et propositions individuelles

- M. Michaud propose de demander aux RH une liste de ce qui est présenté aux nouveaux collaborateurs
- M. Hersch mentionne qu'il a eu écho de plaintes concernant l'utilisation de cartes de crédits. Un doctorant doit avancer l'argent pour des séminaires, M. Goloubinoff a entendu parler de la réintroduction de cartes de crédits. M. Fernandes précise que des avances peuvent être faites sur présentation des budgets. La CoPers devrait demander au service financier et vérifier si l'information existe et si elle est transmise.
- M. Goloubinoff soulève le problème du 13<sup>ème</sup> salaire et du calcul de la retraite sur le dernier salaire. Il va se renseigner auprès de la caisse de pension
- M. Mager a eu des échos catastrophiques d'une commission d'enseignement dans laquelle avait été utilisé un sondage effectué par des étudiants sur le cours, sans aucun contrôle du centre de soutien à l'enseignement. M. Poltier demande à M. Mager de mettre ça par écrit pour permettre à la CoPers de transmettre au centre de soutien à l'enseignement et à la Direction.

Dates des prochaines séances : M. Poltier va faire un doodle

La séance est levée à 11h25